

Compte administratif 2016 SERVICE DES EAUX

Le montant des opérations de l'exercice en dépenses de fonctionnement est de 89 332.84€ (pages 5,7, 12) et en recettes de fonctionnement : 97 813.80€ (pages 5,7,13).

Le montant des opérations de l'exercice en dépenses d'investissement est de 81 681.66 € (pages 5,8,14) et en recettes d'investissement 80 150.07€(pages 5,8,15)

Quant au résultat de clôture :

Page 4 d

En fonctionnement, il présente un excédent de 55 118.92€ et en investissement, un déficit de 6 302.09€.

Quant à la section de fonctionnement :

A/ pour les dépenses :

Page 12 :

Chapitre 011 :

Compte 6168 pour 136.59€. Il s'agit de la prime d'assurance pour le château d'eau.

Chapitre 66 :

Le montant des charges financières s'élève à 13 816.68€, il s'agit du paiement des intérêts des emprunts, pour 14 913.83€ et - 1 097.15€ pour les ICNE (mandat de 7 742.32€ et mandat d'annulation de 8 839.47€)

Chapitre 042 :

Le montant des opérations d'ordre est de 75 379.57€, il s'agit des dotations aux amortissements, dépense de fonctionnement au compte 6811, et recette en investissement compte 28, chapitre 040 pour le même montant (page 15).

Le détail des opérations d'ordre est repris page 16 a.

B/ pour les recettes :

Page 13 :

Chapitre 75 : pour 81 437.71€

Le compte 751 pour 10 608.57€. Il s'agit des redevances pour les antennes Bouygues et Orange.

Le compte 757 d'un montant de 70 829.14€ correspond au reversement de la taxe communale perçue par la SAUR, pour l'année 2015.

Chapitre 042 : 16 376.09€

Il s'agit d'écriture d'ordre dont le détail est repris page 16 a, (amortissement des subventions). : recette en fonctionnement, chapitre 042, et dépense d'investissement, comptes 13911,139118 et 13918, chapitre 040, page 14.

Quant à la section d'investissement : page 14

A/ pour les dépenses :

Chapitre 16 :

Le compte 1641 d'un montant de 65 305.57€ correspond au paiement en capital des emprunts.

Chapitre 040 : pour 16 376.09€

Il s'agit d'écriture d'ordre, dont l'explication a été exposée pour le chapitre 042, en recette de fonctionnement.

B/ pour les recettes :

Page 15

Chapitre 10 :

Le compte 1068 d'un montant de 4 770.50€, il s'agit de l'affectation des résultats, pour couvrir le déficit d'investissement du même montant de l'exercice 2015.

Chapitre 040 :

le montant des opérations d'ordre est 75 379.57€, il s'agit des dotations aux amortissements : dépense de fonctionnement au compte 6811 page 12, et recette en investissement chapitre 040 pour le même montant.